|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| WO/IAOC/43/2 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 13 DéCEMBRE 2016 | | |

**Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI**

**Quarante‑troisième session**

**Genève, 21 – 25 novembre 2016**

rapport

*adopté par l’Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI*

# Introduction

1. L’Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l’OMPI a tenu sa quarante‑troisième session du 21 au 25 novembre 2016. Étaient présents Mme Mary Ncube, MM. Anol Chatterji, Egbert Kaltenbach, Nikolay Lozinskiy, Fernando Nikitin et Zhang Guangliang. M. Gábor Ámon, président, a dû partir après la première journée de la session en raison d’un événement imprévu, et s’est excusé auprès de l’OCIS pour son absence.

# Point 1 de l’ordre du jour : adoption de l’ordre du jour

1. L’OCIS a adopté l’ordre du jour qui figure à l’annexe I du présent document, sous réserve de modifications mineures. Une liste des documents figure à l’annexe II.

# Point 2 de l’ordre du jour : questions découlant de la session précédente

1. L’OCIS a fait le bilan des mesures prises pour donner suite aux décisions prises aux précédentes sessions.

# Point 3 de l’ordre du jour : réunion avec le Directeur général

1. Les membres de l’OCIS ont rencontré le Directeur général qui les a informés de la situation financière et des tendances du marché mondial ainsi que de leurs incidences possibles sur l’OMPI. Il a également informé l’OCIS des projets majeurs prévus, notamment en ce qui concerne la création d’un système mondial de propriété intellectuelle.
2. Le Directeur général a remercié les membres sortants de l’OCIS pour le travail accompli et les précieux conseils offerts au cours de leur mandat.

# Point 4 de l’ordre du jour : supervision interne

1. L’OCIS a examiné avec le directeur par intérim de la Division de la supervision interne (DSI) le dernier rapport d’activité de la DSI et a noté avec satisfaction que la plupart des missions inscrites au programme de supervision pour 2016 se déroulaient comme prévu. Le rapport d’audit sur WIPO Lex avait été établi et publié dans sa version originale sur le site Web de l’OMPI. L’OCIS s’est félicité que cet audit ait été réalisé à la demande de la direction et que la DSI et la direction aient œuvré ensemble à l’élaboration d’un plan d’action visant à développer plus avant le programme WIPO Lex et à renforcer la qualité de ses données. Les rapports d’audit sur la gestion des projets et la gestion des risques à l’échelle de l’Organisation devraient être publiés avant la fin de 2016. L’audit du cadre éthique est bien avancé et un projet de rapport d’audit a été soumis au chef du Bureau de la déontologie pour observations. L’OCIS attend avec intérêt de recevoir le rapport d’audit final qui devrait être publié en janvier 2017.
2. La DSI a également poursuivi ses activités d’audit en utilisant des outils d’analyse des données afin d’analyser certaines transactions dans les secteurs des achats, des paiements et des ressources humaines sur la période allant du 1er janvier au 31 août 2016. L’OCIS a noté que cette analyse relevait un nombre élevé d’exceptions et qu’aucune amélioration n’avait été apportée par rapport à la précédente analyse en ce qui concerne la qualité des données.
3. En ce qui concerne les enquêtes, l’OCIS a noté que le nombre d’affaires avait été constant et que toutes les affaires en suspens sauf une avaient été reçues en 2016. Il s’est félicité que la nouvelle méthode adoptée par la DSI pour procéder aux évaluations préliminaires permette de clore rapidement les affaires ne nécessitant pas d’enquête approfondie.
4. L’OCIS a été informé par la directrice du Département de la gestion des ressources humaines (DGRH) que le nouveau directeur de la DSI prendrait ses fonctions le 1er février 2017 et que M. Efendioglu continuerait à assumer la fonction de directeur par intérim jusqu’à cette date.
5. Bien que les postes P‑3 et P‑4 mis au concours à la Section des enquêtes aient été pourvus, le poste de chef de la Section de l’évaluation a été à nouveau mis au concours et devrait être pourvu dans le courant du premier trimestre de 2017.
6. L’OCIS a examiné le projet de programme de supervision pour 2017 et s’est félicité que le programme proposé prévoie une série hétérogène de missions de surveillance fondées sur les risques. Les missions prévues par la DSI s’accompagnent des vérifications prévues par le vérificateur externe des comptes. Le programme a été dûment chiffré et les résultats escomptés devraient être obtenus avec les ressources en personnel approuvées. Comme demandé par l’Assemblée générale, le programme de supervision comprend une révision des politiques et procédures en matière d’achats.

# Point 5 de l’ordre du jour : suivi des recommandations relatives à la supervision

1. L’OCIS a examiné l’état d’avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision. Au 31 octobre 2016, un total de 160 recommandations relatives à la supervision étaient en suspens. Huit recommandations ont été closes et 11 nouvelles recommandations ont été ajoutées dans la base de données. L’OCIS s’est félicité que le vérificateur externe des comptes utilise désormais activement la base de données du système TeamCentral de l’OMPI pour l’enregistrement et le suivi des recommandations, ce qui permet de réunir dans un seul système toutes les recommandations relatives à la supervision.
2. L’OCIS a examiné avec la direction et le directeur par intérim de la DSI les moyens permettant de souligner davantage la notion de responsabilité partagée dans la mise en œuvre de certaines recommandations relatives à l’audit. Il a été informé que la direction et la DSI prévoyaient de mettre en œuvre une solution à cet égard.

# Point 6 de l’ordre du jour : modification de la Charte de la supervision interne (suite donnée aux décisions de l’Assemblée générale)

1. Le vice‑président a présenté aux membres de l’OCIS un compte rendu des délibérations de la quarante‑huitième session de l’Assemblée générale ayant abouti à la modification de la Charte de la supervision interne.
2. L’OCIS a débattu avec le directeur par intérim de la DSI des incidences de ces modifications, notamment en ce qui concerne l’élargissement de la fonction d’enquête aux “affaires externes”, telles que les cas de fraude ou de corruption touchant les fournisseurs, ou encore la mise en place d’une solution permettant aux États membres d’accéder de manière confidentielle aux rapports d’audit qui n’ont pas été publiés dans leur version originale.
3. En réponse à la demande de l’Assemblée générale, l’OCIS prévoit d’élaborer à sa prochaine session une proposition de modification du Statut et Règlement du personnel de l’OMPI. Cette proposition sera examinée par le conseiller juridique avant d’être soumise au Comité de coordination.

# Point 7 de l’ordre du jour : politique en matière d’enquêtes et manuel d’enquête

1. L’OCIS a examiné les versions finales révisées de la politique en matière d’enquêtes et du manuel d’enquête qui avaient été proposés. Ces versions finales tiennent compte des modifications apportées à la Charte de la supervision interne approuvées par l’Assemblée générale ainsi que des observations formulées dans le cadre des consultations avec les États membres et le Secrétariat de l’OMPI, notamment par le conseiller juridique et le DGRH. L’OCIS a noté avec satisfaction que les observations et les commentaires qu’il avait formulés précédemment avaient été pris en considération dans ces versions finales.
2. L’OCIS était d’avis que ces deux documents étaient prêts à être publiés. Les politiques et procédures en matière d’enquêtes seraient ainsi à jour et en conformité avec la décision récente de l’Assemblée générale.

# Point 8 de l’ordre du jour : questions relatives à l’administration et à la gestion

1. La directrice de la Division de l’exécution du programme et du budget a fourni à l’OCIS des précisions sur les résultats financiers.
2. À la demande de l’OCIS, la directrice de la Division des achats et des voyages a présenté à l’OCIS les procédures proposées relatives aux sanctions applicables aux fournisseurs, fondées sur le modèle de cadre relatif aux sanctions applicables aux fournisseurs de l’ONU. L’OCIS a salué le fait que l’OMPI adopte une politique officielle relative aux sanctions applicables aux fournisseurs et a fait plusieurs suggestions en ce qui concerne le projet de document. Il a notamment suggéré de tenir compte dans cette nouvelle politique de l’élargissement du mandat de la DSI aux affaires externes et du rôle de la DSI dans le processus d’application de sanctions aux fournisseurs.
3. L’OCIS a également été informé de la révision en cours des politiques et des procédures en matière d’achats par un groupe de travail créé par la direction et a examiné le calendrier de cette révision et de l’audit ultérieur par la DSI. Comme demandé par l’Assemblée générale, l’OCIS examinera les résultats de cette révision et formulera des observations avant qu’ils soient soumis au Comité du programme et budget.

# Point 9 de l’ordre du jour : sélection du vérificateur externe des comptes pour la période 2018‑2023

1. L’OCIS a examiné l’évaluation préliminaire des propositions reçues pour la vérification externe des comptes de l’OMPI à compter du 1er janvier 2018 et en a débattu avec l’équipe chargée de l’évaluation, notamment afin d’obtenir des précisions sur le processus d’évaluation et les résultats.
2. L’OCIS a donné des conseils à l’équipe chargée de l’évaluation en ce qui concerne certains éléments de ces propositions et leur évaluation tout en soulignant qu’il était nécessaire que le vérificateur externe des comptes procède à des audits financiers et à des audits des résultats.

# Point 10 de l’ordre du jour : vérification externe des comptes

1. L’OCIS a tenu une conférence téléphonique avec le directeur chargé de la vérification externe des comptes (relations internationales) pour débattre du programme de vérification externe des comptes pour la période allant de juin 2016 à mai 2017. L’OCIS a été informé que les secteurs devant faire l’objet de vérifications étaient sélectionnés en fonction des activités de supervision interne qui avaient déjà été menées ou qui seraient menées à l’avenir et que les vérifications prévues pour 2016‑2017, concernant notamment le système de La Haye et les services contractuels de personnes, complétaient les activités menées en matière de supervision interne.
2. L’OCIS a noté que les échanges entre le vérificateur externe des comptes et la DSI se déroulaient principalement en présence de la direction qui agissait en qualité d’intermédiaire. Cette disposition favorisait les échanges directs entre les deux organes de vérification.
3. Le directeur chargé de la vérification externe des comptes (relations internationales) a informé l’OCIS des changements apportés récemment aux normes internationales d’audit (ISA), notamment en ce qui concerne la norme ISA 700 (révisée) (Opinion et rapport sur des états financiers) et la nouvelle norme ISA 701 (Communication des questions clés de l’audit dans le rapport de l’auditeur indépendant), qui donnent la possibilité au vérificateur externe des comptes d’inclure des questions clés de l’audit dans son rapport succinct. À cet égard, le vérificateur externe des comptes souhaiterait connaître l’avis de l’OCIS et des autres parties “chargées de la gouvernance”. L’OCIS examinera cette question à sa quarante‑quatrième session.

# Point 11 de l’ordre du jour : déontologie et médiateur

*Déontologie*

1. Le directeur par intérim de la DSI a informé l’OCIS des résultats de l’audit du cadre éthique récemment achevé. Une fois le rapport d’audit final publié, l’OCIS examinera, avec le chef du Bureau de la déontologie, le plan d’action prévu pour résoudre les questions soulevées par l’audit et assurera un suivi tout au long de l’année 2017 en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations en matière d’audit.
2. Conformément à son mandat, l’OCIS avait prévu d’examiner le programme de travail proposé pour le Bureau de la déontologie pour 2017 et de fournir un avis à cet égard. Malheureusement, l’OCIS n’a pas reçu le programme de travail pour 2017 ni le rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2016. En outre, l’OCIS attend encore de recevoir des informations sur l’état d’avancement de la révision de la politique de protection des lanceurs d’alerte de l’OMPI qui avait été demandée par l’Assemblée générale, sur recommandation du Comité de coordination. Le chef du Bureau de la déontologie était en déplacement et n’a donc pas pu fournir de précisions à cet égard.

*Médiateur*

1. Les membres de l’OCIS ont rencontré le médiateur qui a présenté une analyse des affaires reçues et examiné les moyens permettant d’encourager le recours aux mécanismes informels de règlement des litiges. L’OCIS s’est dit préoccupé par le fait que les conflits s’accompagnent souvent de plaintes officielles et d’allégations d’actes répréhensibles sans que les parties tentent d’abord de résoudre le problème par la voie informelle, p. ex. par la médiation.

# Point 12 de l’ordre du jour : programme d’initiation des nouveaux membres de l’OCIS

1. L’OCIS a examiné avec le sous‑directeur général du Secteur administration et gestion le programme d’initiation prévu pour les cinq nouveaux membres de l’OCIS qui prendront leurs fonctions le 1er février 2017 et notamment les questions qui devraient être couvertes dans le cadre des différents exposés pour aider les nouveaux membres à bien comprendre le cadre institutionnel et les principes de gouvernance de l’OMPI ainsi que les principaux systèmes et les politiques qui ont été mis en place.

# Point 13 de l’ordre du jour : élection du président et du vice‑président de l’OCIS

1. Conformément à son mandat et à son règlement intérieur, l’OCIS a réélu M. Gábor Ámon président et M. Egbert Kaltenbach vice‑président pour l’année 2017.

# Point 14 de l’ordre du jour : séance d’information à l’intention des représentants des États membres

1. Une séance d’information a été organisée, durant laquelle l’OCIS a informé les représentants des États membres des délibérations tenues durant la présente session et a répondu aux questions posées par les délégués.

# Point 15 de l’ordre du jour : questions diverses

#### Sessions prévues en 2017

1. L’OCIS est convenu des dates suivantes pour ses sessions ordinaires en 2017 :

* 27 – 31 mars 2017 : quarante‑quatrième session de l’OCIS
* 4 – 7 juillet 2017 : quarante‑cinquième session de l’OCIS
* 17 – 20 octobre 2017 : quarante‑sixième session de l’OCIS
* 12 – 15 décembre 2017 : quarante‑septième session de l’OCIS

#### Prochaine session

1. La prochaine session de l’OCIS se tiendra du lundi 27 mars au vendredi 31 mars 2017. Le projet d’ordre du jour de cette session est le suivant :
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Questions découlant de la session précédente
4. Initiation des nouveaux membres
5. Réunion avec le Directeur général et l’Équipe de haute direction
6. Supervision interne
7. Suivi des recommandations relatives à la supervision
8. Examen des achats
9. Examen du Règlement financier et règlement d’exécution du règlement financier
10. Projet de rapport financier et d’états financiers
11. Suite donnée à la demande du Comité de coordination
12. Déontologie
13. Séance d’information à l’intention des représentants des États membres
14. Questions diverses

[Les annexes suivent]

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| WO/IAOC/43/1 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 1er novembre 2016 | | |

**Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI**

**Quarante‑troisième session**

**Genève, 21 – 25 novembre 2016**

Ordre du jour

*établi par l’Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI*

1. Adoption de l’ordre du jour
2. Questions découlant de la session précédente
3. Réunion avec le Directeur général
4. Supervision interne
5. Suivi des recommandations relatives à la supervision
6. Modification de la Charte de la supervision interne (suite donnée aux décisions de l’Assemblée générale)
7. Politique en matière d’enquêtes et manuel d’enquête
8. Questions relatives à l’administration et à la gestion
9. Sélection du vérificateur externe des comptes pour la période 2018‑2023
10. Vérification externe des comptes
11. Déontologie et médiateur
12. Programme d’initiation des nouveaux membres de l’OCIS
13. Élection du président et du vice‑président de l’OCIS
14. Séance d’information à l’intention des représentants des États membres
15. Questions diverses

[L’annexe II suit]

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| WO/IAOC/43/INF/1 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 1er novembre 2016 | | |

**Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI**

**Quarante‑troisième session**

**Genève, 21 – 25 novembre 2016**

Liste des documents

*adoptée par l’Organe consultatif indépendant de surveillance de l’OMPI*

# Point 1 de l’ordre du jour : adoption de l’ordre du jour

[01] Projet d’ordre du jour

[02] Projet de calendrier

[03] Programme de travail évolutif de l’OCIS, novembre 2016

[04] Liste des documents

# Point 2 de l’ordre du jour : questions découlant de la session précédente

[05] Liste de tâches de l’OCIS

# Point 3 de l’ordre du jour : réunion avec le Directeur général

*Pas de document :* compte rendu verbal.

# Point 4 de l’ordre du jour : supervision interne

#### Division de la supervision interne :

[06] Rapport d’activité de la DSI – (9 novembre 2016)   
Référence : IOD‑IAOC‑2016/04

[07] Projet de programme de travail de la DSI pour 2017 (14 novembre 2016)   
Référence : IOD/WP/2017/1

#### Audit interne :

[08] Rapport d’audit interne – Audit de WIPO Lex (IA 2016‑07)

[09] PowerPoint – Audit du cadre éthique de l’OMPI (novembre 2016)

# Point 5 de l’ordre du jour : suivi des recommandations relatives à la supervision

[10] Recommandations en suspens relatives à la supervision (3 novembre 2016)

# Point 6 de l’ordre du jour : modification de la Charte de la supervision interne (suite donnée aux décisions de l’Assemblée générale)

[11] Extrait du Règlement financier et règlement d’exécution du règlement financier de l’OMPI, ANNEXE I : Charte de la supervision interne de l’OMPI (modifiée le 11 octobre 2016)

[12] Recommandations en suspens relatives à la supervision (3 novembre 2016)

# Point 7 de l’ordre du jour : politique en matière d’enquêtes et manuel d’enquête

[13] Projet de politique en matière d’enquêtes – Division de la supervision interne (IOD/IP/XXX)

[14] Projet de manuel d’enquête – Division de la supervision interne (IOD/IP/XXX)

# Point 8 de l’ordre du jour : questions relatives à l’administration et à la gestion

*Situation financière / Gestion financière / Politique relative aux sanctions applicables aux fournisseurs / Groupe de travail chargé de la révision des politiques et procédures en matière d’achats*

[15] PowerPoint – Exposé sur les achats, OCIS – Division des achats et des voyages de l’OMPI (21 novembre 2016)

[16] Projet d’ordre de service – Procédures relatives aux sanctions applicables aux fournisseurs

# Point 9 de l’ordre du jour : sélection du vérificateur externe des comptes pour la période 2018‑2023

[17] Évaluation technique préliminaire des propositions (9 novembre 2016)

[18] Réponse à l’appel à propositions pour la nomination du vérificateur externe des comptes de l’OMPI pour l’exercice financier 2018‑2023   
(propositions 1 et 2)

# Point 10 de l’ordre du jour : vérification externe des comptes

[19] Programme de travail annuel pour la vérification externe des comptes en 2017

# Point 11 de l’ordre du jour : déontologie et médiateur

#### Déontologie :

[20] Programme de travail du Bureau de la déontologie pour 2017 *(pas encore soumis)*

[21] Politique de protection des lanceurs d’alerte (selon la demande de l’Assemblée générale) *(pas encore soumise)*

#### Médiateur :

[22] Rapport de fin de mission de la médiatrice par intérim (avril 2016)

# Point 12 de l’ordre du jour : programme d’initiation des nouveaux membres de l’OCIS

[23] Extrait de la trente‑deuxième session de l’OCIS : projet final d’ordre du jour annoté (7 mars 2014)

# Point 13 de l’ordre du jour : élection du président et du vice‑président de l’OCIS

*Pas de document :* question concernant l’OCIS.

# Point 14 de l’ordre du jour : séance d’information à l’intention des représentants des États membres questions diverses

*Pas de document :* compte rendu verbal.

# Point 15 de l’ordre du jour : questions diverses

[24] Rapport – quarante‑deuxième session (WO/IAOC/42/2)

[25] Avis au personnel n° 29/2016 – Nomination d’une vice‑directrice générale chargée du Secteur du droit d’auteur et des industries de la création

[26] Nomination d’un vice‑directeur général, Secteur du droit d’auteur et des industries de la création (12 juillet 2016) (document WO/CC/72/2)

[27] Avis au personnel n° 32/2016 – Jours fériés en 2017

[28] Ordre de service n° 29/2016 – États membres de l’OMPI soumis à un régime de sanctions de l’ONU

[29] Ordre de service n° 29/2016 – Annexe I : attributions du responsable du suivi

[30] Ordre de service n° 29/2016 – Annexe II : pays visés par des sanctions de l’ONU

[31] Ordre de service n° 32/2016 – Composition et mandat de l’Équipe de haute direction

[32] Circulaire C. N 3724 – Calendrier des réunions des principaux comités et organes de l’OMPI et de l’UPOV qui se tiendront en 2017

[Fin de l’annexe II et du document]